



Ce mardi 28 mai, Marc Brys a été convoqué au siège de la Fecafoot afin de participer à une séance de travail. Le rendez-vous a tourné court très rapidement. La Fecafoot communique :



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE DE PRESSE N°050/FCF/SG/24

Le Staff Technique, Administratif et Médical de la Sélection Masculine « A » avec à sa tête **Monsieur MARC BRYs**, Entraîneur Sélectionneur a été convié ce jour à une séance de travail en vue de la préparation des rencontres contre le Cap Vert et l'Angola prévues les 08 et 11 juin 2024 à Yaoundé et Luanda.

Le Président de la FECAFOOT à l'initiative de cette rencontre, tenait à rappeler à **Monsieur MARC BRYs** les risques qu'il fait courir à la Sélection Nationale au regard des différents manquements constatés :

1. Le refus manifeste d'assister à la première séance de travail organisé par le Secrétaire Général le 10 mai 2024 ;
2. La publication des listes des joueurs et organisation d'une conférence de presse en violation des procédures de la FECAFOOT ;
3. Le refus de communiquer son programme d'entraînement ;
4. La prise d'initiative de travail isolée et la divulgation d'informations sur les joueurs à des tiers et aux médias sans accord préalable de la FECAFOOT ;
5. La non-communication dans les délais de la liste définitive des joueurs retenus pour les rencontres sus-citées.

Des comportements inacceptables ont empêché la tenue des travaux prévus ce jour, notamment l'attitude du Conseiller Technique N°2 du Ministère des Sports et de l'Education Physique qui, non convié aux travaux a exigé du Président de la Fédération la communication de l'ordre du jour de la réunion, instruction qu'il aurait reçue du Ministre des Sports, faute de quoi aucune réunion ne pourrait se tenir.

1116 Yaoundé - Cameroun
sgoffice@fecafoot.org
www.fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable: M089600013325C



Le Président de la FECAFOOT, après avoir rappelé fermement à **Monsieur TOLLO** qu'il n'était pas convié à ladite réunion, ce dernier a instruit à Monsieur BRYs et ses assistants de quitter la salle.

Le Président de la FECAFOOT a par la suite rappelé à Monsieur l'Entraîneur Sélectionneur que son employeur utilisateur était la FECAFOOT et qu'il assumerait les conséquences liées à ses manquements. Monsieur BRYs avant de quitter la salle s'est lancé dans des insultes et invectives à l'endroit de **Monsieur ETO'O FILS** en lui rappelant que c'est lui l'Entraîneur Sélectionneur et donc c'est lui qui décide.

Eu égard à ce qui précède et au vu des délais que nous imposent les règlements et textes pour assurer la bonne tenue des rencontres sus-évoquées, le Comité d'Urgence de la FECAFOOT se réunira dans les brefs délais à l'effet de prendre des décisions qui s'imposent.

Fait à Yaoundé, le 28 mai 2024

